

ENTRÉE DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La labellisation E3D s'est déroulée en plusieurs étapes



Pour faire suite à l'énorme implication de la Mairie dans la rénovation énergétique de l'école, l'équipe enseignante a décidé de constituer un dossier de Labellisation E3D de l'Éducation Nationale.



Suite à l'envoi de ce dossier, l'école a reçu la visite d'un jury qui a assisté à une présentation de la part de la classe des grands.

Nous avons ensuite effectué la visite de notre jardin et de l'école.

Pour entrer dans cette démarche, nous avons mis en place un comité de pilotage composé d'éco-délégués élus, de parents élus et de représentants de la Mairie.

Le fonctionnement en classe coopérative de l'école avec la tenue de réunion de coopération entre tout à fait dans cette démarche en plus de tout le travail environnemental mené au jardin. L'école a été labellisée au niveau 2 sur 3.



La présentation des élèves lors de la visite.

Chaque élève a présenté un aspect de notre démarche.

La réparation du poulailler a été un travail de longue haleine.

Les animaux de notre école. Flocon le lapin, les poules et les poissons de la classe des grands.



LE PARCOURS VÉLO

Suite à une réunion de Coopé, on a envisagé de créer un circuit vélo dans la cour, pour gérer les différents espaces de jeu.

Nous avons réfléchi ensemble au tracé, puis les élèves de la classe des grands ont créé un plan avant de tracer définitivement le parcours à la bombe avec l'aide de Philippe.



Les Petits ont mené un cycle pilotage dans la cour et les grands ont aussi émis le souhait de pratiquer le vélo. Nous avons donc mis en place un projet finalisé par une sortie jusqu'au Poteau de Charrondière à l'étang de Clarisse. Patrick et Roland ont accompagné la classe des grands avec la maîtresse Stéphanie.

La Mairie a finalisé le projet en achetant un lot de 10 panneaux de signalisation routière ainsi qu'un feu tricolore.



Même si Roland a choisi de faire valoir ses droits à la retraite, la Pédagogie coopérative et de projet continue dans la classe des grands avec les maîtresses Catherine et Marjolaine.

Ainsi les élèves de la Grande section au CM2 se réunissent en réunion de coopé pour expliquer leurs projets (sortie vélo, tracé du parcours, projet au jardin et au poulailler) toutes les 2 semaines.

Ces réunions sont menées par les élèves élus. Le bureau est composé d'un président qui mène les discussions avec son vice-président, d'un secrétaire qui expose l'ordre du jour et qui établit le compte-rendu avec son adjoint et d'un trésorier et d'un trésorier adjoint chargés de suivre les comptes de coopé.